

LES MAIRES SE MOBILISENT À TRAVERS LE MONDE POUR LA PROTECTION DES MIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a franchi une étape majeure lors de son 7ème Congrès Mondial de Daejeon (Corée du Sud) en inaugurant la Charte de Lampedusa. Cette Charte plaide pour un respect des déplacements humains et une plus grande solidarité des territoires, en proposant à la fois de repenser la citoyenneté au-delà de son statut administratif et en mettant la solidarité au cœur de son action. Elle jette également les bases pour une gouvernance renouvelée s'appuyant sur les réalités du territoire et place le "Droit à la ville" comme principe fondamental.

Le processus de Lampedusa a entériné et élargi les engagements pris auprès des centaines de participants ayant collaboré pendant ces deux années de consultation. Plus de 90 contributions directes ont alimenté le document final. Il y a notamment l'engagement des plus de 300 représentants des villes et des régions, la participation des 20 organisations de la société civile et organisations internationales, et le soutien de plus de 30 comités et sections régionales de CGLU.

Pour les autorités locales et régionales, les mouvements migratoires ne sont pas seulement une question de frontières. La mobilité humaine concerne les personnes en quête d'opportunités au-delà mais aussi à l'intérieur des frontières. Par-delà les déséquilibres économiques, démographiques et territoriaux qui renforcent les phénomènes de concentration de la main-d'œuvre ou d'urbanisation rapide, de multiples facteurs interdépendants liés au changement climatique, aux inégalités et à d'autres formes d'oppression poussent les populations à se déplacer. Par choix ou par nécessité, quitter son lieu d'origine devient particulièrement difficile pour les groupes qui sont discriminés en raison de leur sexe, leur âge, leur race, leur religion, leur identité ou leur orientation sexuelle...

La Charte de Lampedusa s'est notamment inspirée du travail de Totò Martello, ancien maire de Lampedusa, et de Mohamed Wajdi, maire adjoint de Sfax. A son lancement, M. Martello a rappelé que "la Charte de Lampedusa représente un point de non-retour sur le chemin vers la construction d'une société meilleure. Si une personne se trouve en mer et a besoin d'aide, elle doit être secourue, quels que soient la raison, la couleur de sa peau ou son statut."

La Charte appelle également la communauté internationale à mettre fin à la criminalisation des migrants et propose des alternatives à la détention : une meilleure prise en charge des plus jeunes ; une réforme des cadres juridiques de la régularisation des migrants ; le développement de nouveaux instruments de

protection des migrants et des réfugiés ; l'accès aux soins pour tous, quel que soit le statut migratoire.

La Charte insiste aussi sur la nécessité d'établir par-delà les frontières des partenariats mettant fin aux camps de travail forcé, et de permettre aux populations migrantes de se déplacer librement vers les villes qui font le choix de leur offrir les moyens d'une existence digne. La Charte appelle enfin à restaurer la dignité et la mémoire de ceux qui ont subi des violences et n'ont pas survécu à cette quête d'une vie meilleure.

La Charte s'appuie sur les efforts et les déclarations antérieures de CGLU qui plaide depuis longtemps pour le caractère naturel et légitime des migrations humaines, sources d'innovation et moteurs clés de l'urbanisation.



RENDRE LES VILLES PLUS ACCESSIBLES : PORTER LA VOIX DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Pavés irréguliers, absence d'ascenseurs, surcharge audiovisuelle... Naviguer en ville lorsqu'on est handicapé s'avère souvent très difficile. L'Objectif de Développement Durable n°11 (ODD11) – qui appelle les villes à être à la fois ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables – souligne combien il est crucial de concevoir des villes mieux adaptées aux personnes handicapées et âgées. Les mesures envisageables comprennent l'accès à des systèmes de transport sûrs, abordables, accessibles et durables pour tous, l'amélioration de la sécurité routière mais aussi une attention particulière aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité.

Le mercredi 12 octobre, le volet Local4Action du Congrès mondial de CGLU à Daejeon rassemble les voix de la société civile et les encourage à partager leurs recommandations et leur expérience. **Une approche équitable et inclusive du handicap et de la vieillesse, fondée sur les droits humains**, est cruciale pour s'assurer que des recommandations claires soient formulées.

L'un des outils présentés lors du congrès est l'ouvrage "Accessibility GO ! A Guide to Action" publié par l'Union Mondiale des Aveugles (UMA) et le CBM Global Disability. Selon ses auteurs, "c'est une ressource unique et pratique susceptible de guider tout type d'organisation sur les façons d'intégrer l'accessibilité aux pratiques du quotidien". Ce guide fournit en effet aux municipalités des outils d'évaluation des normes d'accessibilité et des moyens d'agir de manière plus éclairée.

L'Initiative Mondiale pour des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) inclusives présente une toute autre solution : une **politique répliquable assurant**

que les marchés publics relatifs aux TIC respectent les droits humains. Ces appels d'offre sont des moyens tout aussi pertinents de diffuser les droits de l'homme à l'échelle locale. Les autorités locales et régionales peuvent ainsi utiliser leur capacité d'investissement pour faire progresser les droits et l'inclusion numérique des personnes handicapées et âgées. Cette proposition est actuellement testée par plusieurs collectivités dans le monde.

Créer des villes accessibles, c'est aussi une façon de préparer le terrain pour les futures générations de dirigeants. Le projet "Age-friendly World" de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), avec son **Réseau Mondial de "villes-amies" des personnes âgées**, constitue une ressource toute aussi précieuse pour les villes qui souhaitent impliquer toutes les générations de leur population. Il est en effet impérieux que la voix des enfants et des adolescents handicapés soient entendues, plus particulièrement dans le système éducatif où les humiliations impactent grandement les enfants handicapés. La campagne "**Mieux traiter les enfants à l'école, handicapés ou non**", s'inscrit ainsi dans cette démarche de lutte contre le harcèlement scolaire des handicapés.

Le **Caucus sur l'accessibilité - Bilan et perspectives d'avenir : Vers des villes plus respectueuses du handicap et des différences intergénérationnelles**, a rassemblé de nombreux représentants de la société civile. Ces derniers ont pu partager leurs réflexions et leurs recommandations sur les moyens de garantir leur intégration dans une approche centrée sur le respect des droits de l'homme. Les expériences et les récits racontés ont souligné la nécessité de s'orienter vers un nouveau contrat social plus inclusif, qui traduit les défis actuels et futurs et aborde ces problématiques avec une posture centrée sur les droits humains.

Le principe directeur "**Ne laisser personne sur le côté**" est également à l'œuvre pendant le Congrès de CGLU. Des espaces accessibles, des traductions en langue des signes pour les personnes handicapées et pour tous les panélistes d'horizons, de genres et d'âges divers, soulignent combien CGLU s'efforce d'appliquer aussi les principes proclamés.



@Red John

PARTICIPEZ AU PACTE D'AVENIR POUR L'HUMANITÉ !

Du 12 au 14 octobre, une séance plénière se tiendra chaque jour du 7e Congrès mondial de CGLU afin d'engager un dialogue entre les représentants des collectivités et les partenaires nationaux et internationaux du Pacte d'Avenir pour l'Humanité, le document final du Congrès.

La première séance sur le Pacte d'Avenir pour l'Humanité aura pour titre "L'humain : soin et égalité", la seconde : "La planète : transformer notre relation avec nos écosystèmes", et la dernière : "Gouvernance : entrevoir les réalités locales et mondiales comme un tout".

Chaque session sera structurée de la même façon : une introduction politique initiale qui exposera sa vision d'un espoir et d'une aspiration pour les années à venir. Suivra ensuite une consultation dont le but est de dessiner collectivement le versant politique de cette vision.

Ce serment que les participants seront invités à finaliser pour "l'avenir des personnes, de la planète et des gouvernements" établira les fondations des priorités futures des collectivités locales et régionales et de leurs partenaires.

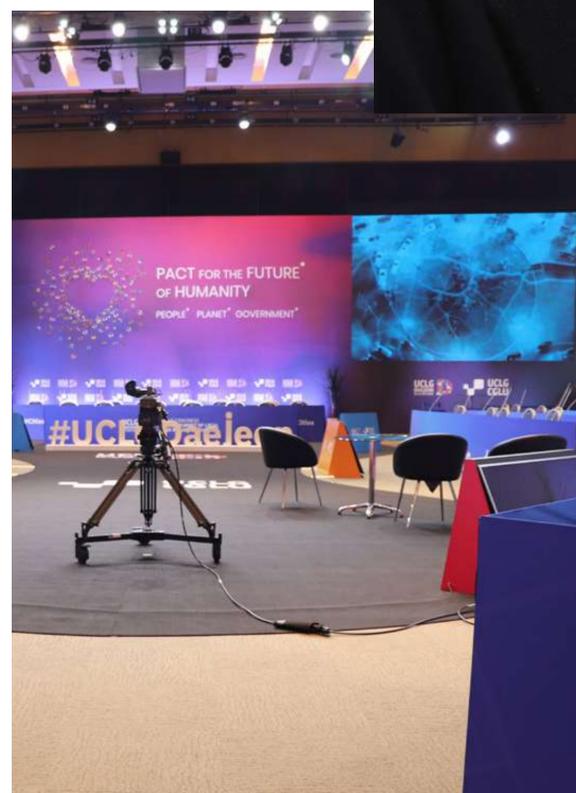
Les défis sans précédent auxquels le monde est confronté aujourd'hui nécessitent un engagement politique majeur pour inverser la tendance et orienter le monde vers un avenir meilleur. Le mouvement des villes devient chaque jour plus essentiel pour affronter les crises à venir, car les collectivités sont souvent en première ligne face à ces multiples défis.

C'est dans ce contexte et dans la lignée des ODD que le Pacte d'Avenir pour l'Humanité sera à même d'offrir un cadre stratégique vers un nouveau contrat social permettant aux principes de paix, d'égalité et de justice d'émerger comme de véritables vecteurs d'émancipation de la société. Il réoriente la politique et place les trois dimensions – peuple, planète et gouvernement – au centre des initiatives locales et régionales.

Ces trois piliers – peuple, planète et gouvernement – ont été mentionnés à de multiples reprises : lors des délibérations parmi les représentants de CGLU, à travers les mécanismes de consultation, en amont de la rédaction des Agendas communes, et par le processus #CitiesareListening. Au cours des préparatifs du Congrès de Daejeon, ces principes ont été débattus, plaidés, enseignés, ils ont fait l'objet de recherches et seront enfin intégrés au Pacte d'Avenir pour l'Humanité.

Le Pacte a pour objectif de parvenir à un accord solidement ancré dans le "Pouvoir du Nous", la force collective et les valeurs du mouvement municipal. Il contribuera ainsi aux Agendas communs du Secrétaire Général des Nations Unies, relatifs à la localisation des agendas universels, et au développement d'une société de soins qui s'émancipe en maintenant l'offre de services publics. Le "pouvoir du Nous" est un concept déterminant pour CGLU, et c'est aussi une façon de communiquer le caractère central que revêt la santé dans la stratégie des gouvernements locaux et régionaux.

Les membres de CGLU et le groupe constitué des gouvernements locaux et régionaux utiliseront le Pacte d'Avenir pour l'Humanité comme base de définition de leurs priorités stratégiques pour 2028. Ils s'assureront également de la conformité du Pacte avec le Sommet de l'avenir de l'ONU, le Sommet des ODD, ainsi que le Forum politique de haut niveau qui examinera les progrès dans la réalisation de l'ODD n°11.



UN CONTRAT SOCIAL ET INTERGÉNÉRATIONNEL : LES JEUNES DANS LES PROCESSUS URBAINS

Le Caucus des jeunes a eu lieu le 11 octobre 2022 dans le cadre des sessions du "Town Hall", dont l'objectif est d'encourager le dialogue entre les dirigeants des autorités locales et régionales et les organisations de la société civile.

Les jeunes sont les acteurs du futur ; ce sont eux qui subiront les effets du changement climatique et des défis que le monde ne sait résoudre aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle les jeunes devraient avoir une voix aux décisions qui pourtant les concernent directement.

Malheureusement, la parole des jeunes est souvent déconsidérée et dévalorisée par les politiciens. Le Caucus des Jeunes de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) propose de briser cette barrière par un **document politique "Pour un contrat social intergénérationnel : intégrons enfin les jeunes aux processus urbains"** ayant pour but de contribuer aux documents issus du Sommet mondial des dirigeants locaux et régionaux de CGLU. Ce document fixe notamment un objectif de transformation des processus décisionnels locaux. Il rappelle les principaux problèmes auxquels sont confrontés les jeunes dans les villes du monde et propose un programme d'action commun pour mener au changement nécessaire. La discussion s'articule autour des principaux thèmes du "Town Hall" : confiance et gouvernance, biens communs, systèmes de soins, climat et culture.

L'un des principaux défis identifiés réside dans la relation complexe qui unit les jeunes et leur gouvernement. Quatre facteurs majeurs contribuent à ce défi : 1) l'inefficacité de l'administration publique et le manque de financement ; 2) l'exclusion des jeunes des processus décisionnels ; 3) le manque d'éducation politique et civique - qui engendre des difficultés à comprendre les processus administratifs, juridiques et politiques et, par conséquent, crée des obstacles à l'engagement ; et 4) la corruption et le manque de confiance dans la gouvernance.

Les jeunes sont particulièrement impactés par les difficultés d'accès aux systèmes de santé publique, à l'eau et à l'assainissement, au logement et aux transports publics. L'absence d'aides financières à l'acquisition de moyens de transport abordables contribue également à la difficulté des jeunes à s'épanouir et à s'engager dans leur ville. L'inégalité d'accès à l'éducation est un autre obstacle majeur, auquel de nombreux jeunes sont confrontés. Ce dernier conduit à un autre défi capital : la difficulté de trouver des emplois dignes et de qualité. Enfin, de nombreux jeunes migrants sont confrontés à la discrimination, à la xénophobie et à l'exclusion des institutions culturelles dans leur ville d'accueil. Chacun de ces problèmes exige que les gouvernements locaux réagissent et soutiennent les jeunes en renforçant leur confiance, leur engagement et leurs perspectives d'avenir.

S'il est vrai que les solutions aux menaces posées par le changement climatique et la dégradation de l'environnement dépendent des décisions centrales, les collectivités locales et régionales peuvent collectivement



contribuer à la réduction des émissions, par des politiques d'adaptation au changement climatique et par une meilleure gestion des déchets.

Parmi les recommandations formulées par le Caucus des jeunes figurent par exemple l'inclusion des jeunes dans la budgétisation ou l'élaboration des politiques. Ils plaident pour que les jeunes reçoivent une éducation politique et civique qui les encourage à s'engager dans la vie publique de leur ville, et pour un accès à l'offre publique de santé, à l'eau et à l'assainissement. Enfin, la session a souligné l'importance d'impliquer les jeunes des communautés et municipalités mal desservies pour s'assurer que le principe "ne laisser personne de côté" soit réellement au cœur des décisions prises.

Pour l'avenir, le Caucus des jeunes a proposé d'instituer un dialogue mondial entre les jeunes et les collectivités locales afin de contribuer à la mise en œuvre de propositions politiques.

CÉLÉBRATION DES 10 ANS DU RÉSEAU DES FEMMES ÉLUES LOCALES D'AFRIQUE



Le Réseau des Femmes Élues Locales d'Afrique (REFELA) - l'un des plus grands organes représentatifs des femmes au monde - profitera du Sommet mondial des dirigeants locaux et régionaux de Daejeon pour fêter son 10e anniversaire.

Ce moment de célébration a vu la maire de la ville de Banjul et présidente du REFELA, Rohey Malick Lowe, exprimer sa gratitude envers tous ceux qui ont soutenu, guidé et encadré les représentantes de ce groupe au cours des 10 dernières années, et ont permis au REFELA de devenir le puissant réseau qu'il est aujourd'hui.

Elle a également appelé à poursuivre le travail de promotion des femmes à des postes de responsabilité politique. Il s'agit en effet d'un moyen essentiel de poursuivre l'égalité des sexes en Afrique. Le REFELA s'est ainsi engagé à accélérer la mise en œuvre de la Charte des gouvernements locaux pour l'égalité des sexes en Afrique, qui vise à accroître la participation des femmes aux processus décisionnels dans les différents organes politiques.

D'autres intervenants se sont joints à la session pour célébrer cet anniversaire et encourager le réseau à

poursuivre ses efforts. Jean Pierre Mbassi, secrétaire général de CGLU Afrique, a ainsi affirmé que "les femmes changent les règles du jeu" et Taneen Rudyk, présidente de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), a rappelé à tous les participants que "le féminisme traverse de très nombreux sujets ; l'essentiel est de remodeler le pouvoir afin qu'il rende les sociétés plus équitables et plus justes".

REFELA a été fondé en 2011 lors du premier Forum des Femmes Élues Locales d'Afrique, qui s'est tenu à Tanger, au Royaume du Maroc. Le REFELA rassemble des femmes maires et élues locales de l'Afrique continentale. Il institutionnalise leur parole et promeut une gouvernance locale sensibilisée aux questions du genre. Son ambition est de bâtir une Afrique locale paritaire et inclusive, où l'équité entre les sexes prévaut, et où les communautés se mobilisent pour protéger les populations vulnérables et assurer l'inclusion territoriale.

À L'AFFICHE AUJOURD'HUI

12 OCTOBRE 2022

À 9h30, la **cérémonie d'ouverture** du Congrès Mondial aura lieu dans le DCC2 au Hall d'exposition 1+2.

Le processus "Town Hall" se poursuivra à 11h00, avec une session axée sur les "Systèmes de soin" dans le DCC1 à l'Agora. Au même moment, les sessions du Networking Hub et de Local4Action démarreront, sur les sujets des droits de l'homme, du féminisme, d'une gouvernance transparente et la santé. En parallèle, le Forum de Recherche proposera un espace facilitant les partenariats entre le monde universitaire, la société civile et les **gouvernements locaux et régionaux**.

L'après-midi, le Congrès se poursuivra avec la réunion du Bureau exécutif à 14h30, suivie de la session plénière des Gouvernements locaux et régionaux qui se réuniront en une session commune à 16h30.

La dernière activité de la journée sera la première session du Pacte d'Avenir pour l'Humanité, qui débutera à 17h30 au DCC1 à la Grand Ballroom. Les participants en ligne pourront suivre cette session, car elle suivra un format hybride.

